

## **En Centrafrique : Pour un gouvernement de salut public en exil.**

Le drame que vit la République centrafricaine depuis plusieurs mois a le mérite, malgré ses atrocités et le nombre élevé de ses victimes, d'amener les grandes puissances à considérer de plus près les réalités du pays. Loin des déclarations médiatiques à sensation, plus centrées sur les conséquences interconfessionnelles de la crise, l'intervention de la France sous mandat de l'organisation des Nations unies, permet de mettre le doigt sur les causes profondes du mal-être centrafricain :

- un pays sans structure étatique et administrative viable, depuis longtemps abandonné aux mains de dictateurs sans foi ni loi ;
- des politiciens véreux et prévaricateurs, peu soucieux de l'intérêt général mais mûrs par leurs seuls intérêts particuliers ;
- des fils du pays, bouffis d'ambition et de vanité, ont livré le territoire à des hordes barbares afin de mieux rançonner le peuple ;
- une diaspora centrafricaine totalement absente du débat politique du fait de son éloignement et de son inorganisation.

Les conséquences de cette absence de conscience et de culture politique sautent désormais aux yeux du monde, avec un millier de morts au moins et, paradoxalement, des instances de transition politiques totalement incapables de comprendre et de prendre en compte les dimensions catastrophiques de la crise, au plan humanitaire et sanitaire par exemple.

Tel est le triste sort d'un pays, aux dimensions géographiques de la France et de la Belgique réunies, qui n'est pourtant pas dépourvues de ressources naturelles du sol et du sous-sol !

### **1 – Un pays en déconfiture morale et politique.**

Où l'on voit un Premier ministre contraint de s'installer à l'aéroport sous la protection des forces internationales parce que son domicile aura été détruit pendant qu'il assistait à la conférence de Paris sur la sécurité en Afrique, organisée par la France et l'Union africaine les 6 et 7 décembre 2013.

Où l'on entrevoit le ministre de la sécurité publique, représentant l'ancien régime du président déchu François Bozizé au sein du gouvernement d'union nationale de transition, concerné au premier chef par les désordres et « concernés collectifs » ambiants, contraint de demander l'asile politique à la France et réfugié à Paris, dans le même temps où des armes de guerre étaient découvertes entreposées à son domicile.

Où le ministre des finances et du budget, ainsi que son collègue de l'élevage, représentants leurs micro-partis au sein du gouvernement, sont relevés de leurs fonctions par le Président de transition qui omet de consulter le Premier ministre.

Tout se passe au mépris de la loi et en dehors des règles de procédure édifiées d'un commun accord pour assurer la transition politique, dans le cadre de la Charte constitutionnelle de transition.

C'est donc sous la double médiation de l'Union africaine et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale que les deux têtes de l'exécutif centrafricain, le Président et le Premier-ministre de la transition, ont tenté hier mercredi 17 décembre un conciliabule improbable : les deux hommes sont tombés d'accord pour opérer un réaménagement technique du gouvernement mais ... à une date ultérieure non indiquée!

Pendant ce temps, les atrocités s'intensifient dans l'arrière-pays, et les populations civiles exposés à des traitements inhumains et dégradants, à la malnutrition et à la précarité sanitaire.

Nul besoin d'aller chercher des « raisons cachées » à l'intervention française en Centrafrique. La France y a été obligée par la force des choses, c'est-à-dire devant l'« incapacité définitive » des institutions de la transition, le Président et le Premier ministre en particulier, à faire face à leurs obligations.

## **2 – A Bangui, tout le monde perd la tête, et les têtes perdent la raison.**

A écouter les augures, la crise centrafricaine est le produit d'un conflit interconfessionnel entre musulmans et chrétiens. C'est prendre la conséquence pour la cause.

En effet, à l'appui de cette analyse, on invoque la marginalisation des Peulhs et des musulmans du nord du pays par le pouvoir central. Tenir cette analyse pour vraie conduirait aussi à l'appliquer aux populations du Haut M'Bomou à l'extrême sud-est de la RCA, totalement abandonné par Bangui. Or c'est méconnaître la réalité du pays : les Peulhs sont une population nomade qui traverse les frontières au gré de la transhumance de leurs troupeaux de zébus. Ils ne constituent pas une population sédentaire autochtone en Centrafrique.

La crise centrafricaine est née de l'ambition et de la vanité de certains fils du pays, qui ont livré le territoire à des hordes barbares, pressés qu'ils étaient de rançonner le peuple et de s'asseoir au faite du pouvoir d'Etat. Ils ont bénéficié de la neutralité bienveillante du Tchad et de l'appui tactique de ses troupes ainsi que de mercenaires soudanais, presque tous musulmans.

Quant aux groupes d'autodéfense chrétiens des anti-balakas, il s'agit pour la majorité de protestants pentecôtistes, affiliés à l'église céleste du « pasteur » François Bozizé, président de la République déchu. Cette église est implantée dans sa ville d'origine, Bossangoa, et dans les quartiers nord de Bangui où l'intéressé avait sa résidence privée. Tous les chrétiens ne sont pas à la chasse aux musulmans.

En lançant l'ultimatum d'une sécession de la partie nord du Centrafrique, le conseiller du Président de transition, Abaka Sabone, a vendu la mèche du projet initial de l'alliance Séléka. Le projet d'islamisation de la RCA était mort-né. Tout le nord du pays n'est pas musulman ; ni les Bandas Lindas de la ville d'Ippy ni les Brotos de Bria ne sont des disciples du Prophète, le Miséricordieux. En réalité, les anciens chefs de guerre de l'ex-alliance Séléka sont aux abois. Ils savent désormais qu'ils ont définitivement perdu la partie, pour trois raisons :

- les statuts de l'Union africaine adoptés en 1963 sont explicites : « les frontières africaines héritées du colonialisme sont intangibles ». D'où l'échec des précédentes tentatives de partition de certains pays. C'est l'échec du Biafra au Nigéria, celui du Katanga en République démocratique du Congo, de la Casamance au Sénégal, etc.
- le regroupement de tous les musulmans dans la région de l'Aoûk ne formerait pas une entité viable, sauf à en faire une dépendance soudano-tchadienne. Demander à tous les musulmans centrafricains de remonter vers le nord du pays n'a qu'un seul objectif, placer les forces rebelles de l'ex-Séléka en fuite sous la couverture de populations civiles qui deviendraient de fait des boucliers humains.
- Déstabiliser le Centrafrique, c'est placer le nord-Cameroun sous la menace de la secte Boko-Haram et, à terme, viser l'éclatement de ce pays puis, de proche en proche, entraîner l'islamisation du Gabon et le basculement des deux Congo dans l'orbite musulmane !

Au lieu de se livrer à cette escalade, les autorités de transition devraient battre leurs coupes et se

retirer. Michel Djotodia s'honorerait en prenant la décision de démissionner, au regard des dispositions de l'article 23 de la Charte constitutionnelle de transition. Il préserverait son intégrité physique et morale, ainsi que celle du pays, en se plaçant sous la protection des forces mandatées par l'Onu.

Il aiderait à ce que le renouvellement des autorités de transition se fasse dans l'ordre et la dignité.

### **3 - Il est désormais du devoir de la diaspora d'agir.**

Il arrive toujours un moment dans la vie où tout homme doit être capable de dire « Non ! ». Le temps est venu, pour le peuple centrafricain, de dire non aux criminels, aux assassins, aux voleurs et aux menteurs. Ceux-ci ont toujours le nom de Dieu dans la bouche, mais ne respectent aucun de ses préceptes. Ils disaient qu'avec le Nord, la République centrafricaine connaîtra l'abondance, elle serait le pays du lait et du miel. La réalité est plus cruelle : elle n'est que désolation, disette, famine et mort, avec Patassé, Bozizé, Djotodia et tous leurs premiers-ministres réunis !

Face au décalage entre les conditions d'existence précaire et dangereuse de la population civile, et les simagrées protocolaires de la classe politique, il est temps de réagir.

Il est désormais du devoir de la diaspora centrafricaine en France en particulier, de s'organiser et de faire comprendre aux autorités françaises et à l'Union européenne, ainsi qu'à la médiation africaine, que le moment est venu de changer les acteurs actuels de la transition.

Afin d'y parvenir, il faut mettre un terme aux initiatives individuelles désordonnées qui ont le tort de laisser à penser qu'une seule personne, fût-elle la plus illustre, la plus brillante ou la plus fortunée, détiendrait la solution pour résoudre l'imbroglio bangouais ; et le pouvoir de mettre un terme aux cycles de vengeances-représailles qui endeuillent le Centrafrique.

Le moment est venu de faire bloc autour d'un projet commun de sortie de crise. Bénéficiant en France et en Europe, mais aussi en d'autres pays africains, d'un espace démocratique protecteur, du recul et de la prise de distance nécessaire à une réflexion sans parti pris, il est du rôle de la diaspora centrafricaine de proposer un plan d'urgence et une solution pacifique de sortie de crise.

Afin de travailler à une telle solution de manière autonome et efficace, il convient de mettre sur pied une structure organique et organisationnelle ouverte à tous, mais capable, d'une part d'impulser une politique commune et, d'autre part, de parler d'une seule et même voix.

L'heure est venue de penser à la création d'un gouvernement provisoire ou d'un comité de salut public en exil.

Les modalités de désignation des membres de cette instance, dont le nombre ne doit pas excéder une dizaine de personnalités, restent à déterminer. Il n'est pas nécessaire de réunir une vaste assemblée générale ou une convention de toutes les associations centrafricaines présentes en France et en Europe. A l'heure de l'internet, une consultation générale peut-être très vite organisée.

Cette instance nouvelle pourra s'atteler à proposer les mesures nécessaires et indispensables permettant d'aboutir, très vite, à un arrêt des violences et de toutes les attaques armées, tant à Bangui qu'en province :

- par le désarmement de toutes les milices et groupuscules armés,
- par la reconduite aux frontières de ceux des membres des groupes armés qui ne sont pas de nationalité centrafricaine une fois désarmés, ou des militaires qui ne font pas partie des forces armées africaines intégrées à la Miska,
- par la démobilisation de toutes les personnes non membres des forces armées centrafricaines

- régulières,
- par le retrait de tous les commandants de zone militaire nommés par la Séléka, ou leur neutralisation,
  - par la démobilisation ou la radiation des militaires déserteurs des FACA ou de tous ceux qui auront fait défection,
  - par le retour aux armeries des armes en dotation dans les forces de défense et de sécurité de la République centrafricaine, pour recensement et reconfiguration.

Dans tous les cas, le mot d'ordre doit être : désarmer, désarmer, désarmer !

Parallèlement à ces mesures de retour à la paix civile, le gouvernement provisoire en exil, ou comité de salut public, s'attachera à prendre contact avec les différentes chancelleries étrangères en vue de promouvoir toute solution permettant un meilleur recensement et une meilleure prise en charge des populations sinistrées, au plan humanitaire, au plan sanitaire ainsi qu'au plan économique et social : indemnisations des victimes, fourniture de denrées alimentaires de première nécessité, distribution gratuite de médicaments ou de prothèses, etc.

Enfin, le gouvernement en exil, ou comité de salut public, aura également pour mission l'élaboration, en relation avec la Cour pénale internationale (CPI), d'un code pénal spécifique pour juger les personnes reconnues coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Paris, le 23 décembre 2013

Prosper INDO